

CHAPITRE 5

CONVERSATION À ÎLET À CORDES (LA RÉUNION) : ARRIVÉE DU TÉLÉPHONE ET DE LA ROUTE¹

1. Introduction

Lieu de l'enquête : L'île de la Réunion est une terre émergée de 2500 km² dans l'Océan Indien, à 700 km à l'est de Madagascar, actuellement habitée par plus de 700 000 personnes. La situation réunionnaise fait partie des situations d'expansion du français : aux XVII^e-XVIII^e siècles, des colonies de peuplement s'installent dans des contrées qui seront exploitées au bénéfice de la métropole. Vierge de toute occupation humaine en 1665, l'Île de la Réunion est colonisée par des vagues d'immigrations successives qui sont à l'origine de son peuplement multiethnique : à la suite de l'installation d'Européens avec de premiers esclaves, l'importation en masse d'Africains esclaves s'instaure pour les besoins de la culture du café puis de la canne à sucre, contexte dans lequel le créole réunionnais va émerger (*cf.* VI.1.). Puis l'abolition de l'esclavage en 1848 sonne le début de la période d'engagisme² et des immigrations chinoises et indiennes pour le commerce. En 1946, le statut de colonie de l'île prend fin avec le passage à celui de Département français d'outre-mer (DOM). Cette « départementalisation » n'a que peu d'effets dans les premières années de son application : le développement de l'île ne prend en fait de l'ampleur qu'au cours des années soixante, sous l'impulsion d'une poli-

1. Ce chapitre a été rédigé par Guri Bordal et Gudrun Ledegen.

2. L'engagisme est une forme de salariat contraint imposé à de la main d'œuvre immigrée, notamment indienne, par les grands propriétaires terriens des Mascareignes, privés de travailleurs par l'abolition de l'esclavage en France en 1848.

tique de rattrapage et d'égalité avec la métropole. Comme dans tout département français, le français assume les fonctions de langue officielle unique ; il partage toutefois l'espace linguistique avec le créole réunionnais, situation de contact qui fait coexister deux normes de français : d'une part une norme locale, le français régional de la Réunion (désormais FRR), et d'autre part le français de référence (FR) (*cf.* II.1.). Même si la norme valorisée est le FR, le FRR reste influencé par le créole réunionnais, langue principale de la conversation quotidienne. Les rapports entre le français et le créole ont longtemps été décrits à l'aide du schéma diglossique classique : deux langues apparentées génétiquement et structurellement, de statut social inégal et dont les distributions sont complémentaires. Mais le français, langue « haute » dans ce schéma, a gagné une place certaine au sein des pratiques familiales, et le créole, la langue « basse » a obtenu durant la dernière décennie une forte légitimité sociale, en conquérant une place dans les médias et tout spécialement depuis sa reconnaissance comme langue de France et la création du CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré, concours national) de Langues et de Cultures Régionales. La diglossie est ainsi clairement révolue, même si cette vision dichotomique des choses subsiste encore dans les représentations des locuteurs : l'image que les locuteurs ont de la situation reste associée à la diglossie, avec une séparation nette entre les langues, tandis que la description linguistique se fait à l'aide de la notion du continuum linguistique ; il s'agit d'un « arc-en-ciel » d'usages, et non pas une séparation stricte entre les variétés en présence, s'organisant, de façon graduelle, entre deux pôles : la variété la plus proche du pôle défini comme supérieur, en l'occurrence le français parlé par les Métropolitains d'un côté (« l'acrolecte ») et la variété du créole qui présente la divergence maximale par rapport au français de référence de l'autre (« le basilecte »). Un nombre considérable de traits linguistiques sont communs et la différenciation ne porte que sur un nombre limité d'éléments, permettant une relative intercompréhension entre les deux pôles du continuum.

Le village d'Îlet à Cordes (Cilaos, Île de la Réunion), dans lequel a eu lieu l'enquête, compte 431 habitants et se trouve dans le cirque de Cilaos au centre de l'île de la Réunion. Géographiquement, l'intérieur de l'Île de la Réunion se caractérise par trois « cirques », cratères de volcans éteints. Îlet à Cordes doit son nom à l'époque où les esclaves « marrons » – des esclaves qui s'étaient enfuis hors de la propriété de leurs maîtres – y accédaient au moyen de cordes végétales pour éviter de laisser des traces indiquant leur présence

aux chasseurs d'esclaves. Le village n'a été accessible par la route qu'en 1973. Les habitants d'Îlet à Cordes vivent principalement d'agriculture.

Locutrice interviewée : FR est âgée de 83 ans au moment de l'enquête. Elle est née à Îlet à Cordes en 1922 et y a vécu toute sa vie, hormis quelques années de pensionnat pour sa scolarisation à Saint Louis, première grande ville sur la côte sud quand on vient de Cilaos. FR a contribué considérablement au développement du village. Jusqu'aux années 70, il n'y avait pas d'école primaire à Îlet à Cordes. Puisque FR était l'une des rares au village à avoir le Certificat d'Études, elle était officiellement l'institutrice. Les parents la payaient pour qu'elle apprenne aux enfants la lecture et l'écriture. Elle tenait également « la bibliothèque » du village en prêtant ses livres aux habitants. Enfin, elle était également responsable du catéchisme du village. Sa langue première est le créole, mais elle exprime un grand amour pour la langue française qu'elle a acquise par le biais de l'école et la lecture. Code PFC : 974fr.

Relation entre les locutrices : FR est la grand-tante d'une amie de l'enquêtrice. Avant l'entretien, l'enquêtrice, d'origine norvégienne, et FR ne se connaissaient pas. L'enquêtrice a été présentée à FR comme une amie, et la conversation guidée se déroule de façon très fluide.

Lieu et année de l'enregistrement : Chez FR, à Îlet à Cordes, en avril 2005.

2. Aspects culturels et lexicaux

La thématique abordée lors de cet entretien est l'histoire d'Îlet à Cordes. La locutrice aborde dans une première partie (l. 1-30) le développement de son village depuis la départementalisation (1946), relatant l'arrivée de l'eau courante en 1969, de la lumière en 1979, du téléphone en 1987, et enfin de la route : *Ensuite, en soixante-dix-neuf, on n'avait pas de lumière. On a eu la lumière pour Noël soixante-dix-neuf. C'était notre cadeau. Et en quatre-vingt-sept, il y avait pas de déph/ téléphone. Il y avait qu'un seul téléphone hertzien.* (l. 1-3) ; *Oui, depuis la route, il y a beaucoup de changements. D'abord, il y a toutes les voitures, qui sillonnent.* (l. 31-32). En effet, faute de route praticable en voiture, des voyages sanitaires s'effectuaient en hélicoptère, comme elle en témoigne, dans la deuxième partie, dans le récit de sa fracture de tibia et de son voyage en hélicoptère jusqu'à l'hôpital (l. 32-63).

Le caractère partiellement guidé de la conversation entraîne certes un style langagier relativement soutenu de la part de la locutrice, habituée à la prise de parole soignée. On remarque une combinaison intéressante, dans ce récit de vie, de traits familiers et formels : sur le plan lexical, la locutrice réunit ainsi quelques mots d'un registre familier avec des termes formels, son récit apparaissant parfois comme assez solennel : *il faut que tous les adjoints me donnent leur aval* (l. 18) ; *il y a toutes les voitures, qui sillonnent* (l. 31-32) ; *puisque* (l. 56). Toutefois, la présence durant cet entretien de la petite-nièce de la locutrice, qui entretient des liens d'amitié avec l'enquêtrice, a mis la locutrice à l'aise et on retrouve ainsi un ensemble de traits typiques de l'oral, un certain nombre de caractéristiques du FRR, ainsi que des manifestations habituelles du contact des langues créole et française.

Sur le plan lexical, le FRR se caractérise par de nombreux régionalismes³, dont l'extrait donne quelques exemples : l'emploi d'*aller* pour *partir* : « *Bon on ne va pas déranger, on ira tout de suite* » (l. 53-54) ; le terme *choka* pour « aloès », attesté ici dans un passage en créole (l. 42), s'emploie aussi en FRR. Mentionnons aussi quelques termes non présents dans l'extrait : le verbe « connaître » s'employant là où le FR aurait « savoir », et les termes et expressions courantes « battre carré » (« se promener »), « bonbon » (« gâteau »), « râler » (« tirer »), « un manger » (« repas »). Il se révèle souvent difficile de tracer la frontière entre le FRR et le créole réunionnais, car les termes français se laissent aisément créoliser, et, dans l'autre sens, les mots ou expressions créoles peuvent apparaître de façon très fluide en français, comme dans la séquence suivante (qui précède l'extrait à l'étude), dans laquelle « fer blanc », désignant un récipient, et « remparts », les falaises abruptes, s'attestent autant en FRR qu'en créole : « L'eau courante est en soi/, l'eau courante, c'est en soixante-neuf, hein (rires). L'eau courante, il fallait aller chercher partout dans les, dans des remparts. On dé/, on dé/, les mamans qui avaient un bébé. Ils prenaient le bébé, ils mettaient sur le côté. Le fer blanc sur la tête pour aller prendre de l'eau, hein. Pour aller chercher un petit peu partout. ».

3. Aspects syntaxiques et discursifs

Sur le plan syntaxique, les points particuliers de la syntaxe du FRR par rapport à d'autres variétés, sont somme toute assez peu nombreux, et se

3. Un dictionnaire électronique du FRR est consultable sur la base de données lexicographiques panfrancophones (B.D.L.P.) : www.tlfq.ulaval.ca/bdlp/reunion.asp.

caractérisent avant tout par une différence de registre : certaines structures, considérées comme appartenant à un registre familier en FR, sont neutres, non marqués en FRR. Il en est ainsi de l'interrogative indirecte *in situ* (où le terme interrogatif occupe non pas la position initiale, mais se trouve *in situ*, p. ex. « tu sais c'est quoi des rollers-shoes ? »), ou encore de l'absence de « que » de subordination (p. ex. « j'ai l'impression ça va casser » ; « ça fait longtemps j'ai pas vu là »).

Dans cette conversation, trois traits caractérisant le FRR sont attestés : tout d'abord, l'absence de subjonctif : « *il faut que vous me dites* » (l. 16) où la locutrice cite ses propres paroles devant le maire ; *il avait peur que j'aurais perdu connaissance* (l. 54-55), où le conditionnel passé se substitue au subjonctif. Ensuite, l'absence remarquable de clitique objet : *il faut [le] remarquer* (l. 33) ; « *Bon, on ne va pas [la, (la jambell'attelle)] déranger* » (l. 53), combinant ainsi, dans cette citation du docteur, la présence du *ne* de négation avec l'absence du clitique objet ; en revanche, dans les énoncés « *est-ce qu'on peut voir* » (l. 45) et « *si vous voulez* » (l. 45), l'omission est largement attestée, grammaticalisée, dans beaucoup de zones francophones. Enfin, notons le marqueur *même* à valeur intensive : *Eh ben si c'est rien que ça même*. « *Si c'est rien que ça même, Monsieur le maire, ben, vous pouvez y aller, hein* » (l. 18-19).

Plusieurs indices de formalité caractérisent cet extrait : ainsi, l'omission de la particule négative *ne*, habituellement très fréquente à l'oral (cf. I.4.), ne se réalise ici que dans les structures classiques *il y avait pas/que* (l. 2, 3, 7, 48) et *c'est pas/que* (l. 18, 63) ; à côté de ces 9 occurrences d'absence, nous trouvons 8 présences de *ne* : sont ainsi signalés les thèmes solennels comme la personne du maire (*il n'a pas vu* (l. 25) ; *il ne se privait pas* (l. 29)), les citations des paroles du médecin (« *on ne va pas déranger* » (l. 53) ; « *les os n'ont pas transpercé* » (l. 50)) et sa propre épreuve de la fracture du tibia (*enfin, je ne sais pas comment j'ai fait* (l. 56), *je n'étais pas réveillée* (l. 58)).

L'exemple « *les os n'ont pas transpercé* » (l. 50) révèle un autre indice de formalité qui consiste en l'utilisation d'un sujet nominal, que nous attestons aussi dans la citation des paroles du maire : « *il faut que tous les adjoints me donnent leur aval* » (l. 17-18) ; ou encore dans le récit de l'épreuve : *l'hélicoptère est venu me prendre dans le fond de la rivière* (l. 34-35) ; *Et le docteur (...) était un Allemand* (l. 43-44). Un dernier trait de formalité s'atteste dans l'emploi du participe apposé : *Arrivée, quand on était en train de, de m'opérer* (l. 56).

Sur le plan discursif, en revanche, les connecteurs de l'oral sont légion : *et puis* (*Et puis ben euh à chaque instant, il parlait avec moi dans l'hélicoptère* (l. 54)), *ben* (*Ben, il avait, il est mort à l'hôpital* (l. 28) ; l. 18, 19, 33, 50, 51, 54), *bon* (l. 22, l. 41, l. 51, 53), *bon ben* (l. 40) et *hein* (l. 5, 15, 19, 38, 46, 50). Il est toutefois à noter que la locutrice n'emploie que rarement le *euh* d'hésitation (l. 13, 39, 48, 52, 54), révélant ainsi sa relative habitude de prise de parole.

Un autre aspect discursif que la conversation met en exergue est l'alternance codique avec le créole réunionnais ; l'alternance se produit ici lors de commentaires, marqués aussi par la prosodie : *parfois mi arrivé, mi gagné pa* (« j'arrivais, je n'y arrivais pas ») (l. 5), lors de citations de paroles ; il en va ainsi des paroles du maire : *ko sé, koi i lé, koi i lé ?* (« c'est quoi, qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est ? ») (l. 20) ; aussi l. 15), de son frère : *Kèl bwa d mat-choka ?* (« Quel bois de mâât de choka ? ») (l. 42) ou de ses propres paroles : *Pran un matchoka, aport* (« Prends un mâât de choka, apporte-le ») (l. 42-43).

Notons que les verbes de parole dans le récit en français sont souvent en créole : *Mi di*, « *Moi aussi, j'ai quelque chose à vous dire* » (l. 19). Leur analyse permet de révéler une particularité des contacts créole-français, qui consiste en une zone d'indécidabilité linguistique, nommée zone « flottante ». Dans l'extrait suivant, les verbes de parole en français sont présentés soulignés, et ceux qui sont réalisés en créole sont indiqués en gras ; les verbes en gras et soulignés peuvent être interprétés autant comme du français, avec une prononciation du pronom sujet *il* en [i], fort fréquente en français ordinaire conversationnel, que comme du créole, où *i* constitue un marqueur pré-verbal⁴ : *Et il me dit* : « *Qu'est-ce que vous avez ?* » « *J'ai, j'ai une fracture du tibia.* » « *Alors est-ce qu'on peut voir ?* » ***Mi di*** : « *Si vous voulez.* ». Mais ***mi di*** : « *Faites attention, hein.* ». [...] ***Il dit/i di*** : « *Voul une fracture ouverte, c'est là où les os transpercent les chairs, et il y a du sang.* ». *Et il dit/i di*, là : « *Et je n'aurais pas fait ce que j'ai fait.* ». « *Mais là, il y a pas de euh sang, c'est une fracture fermée.* » « *Qu'est-ce que vous entendez fracture fermée ?* » ***Il dit/i di*** : « *Ben, les os n'ont pas transpercé la chair.* ». *Et il me tournait en ridicule, hein. I di amoin* : « *Bon, et qui a fait le, l'attelle ?* ». ***Mi di*** : « *C'est moi.* ». « *Ben, qu'est-ce vous fel, pourquoi vous avez fait cette attelle comme ça ?* » ***Je dis*** : « *J'ai fait avec euh... ce que j'avais de, de mieux sur les, sur les lieux.* ». (l. 44-53).

4. Le créole ne dispose pas de désinences mais de marqueurs pré-verbaux ; p. ex. : « *té i* », marqueurs du passé dans « *bann zanfan té i dor* », « les enfants dormaient ».

4. Aspects phonétiques et phonologiques

La prononciation du FRR est, tout comme le lexique et la syntaxe, influencée par le contact étroit avec le créole. Dans l'extrait, de nombreux traits caractérisant le FRR sont constatés.

L'inventaire vocalique du FRR se rapproche de celui du français méridional (cf. III.1.) Le FFR comporte généralement 10 voyelles, sept voyelles orales /i, y, u, e, ø, o, a/ et trois voyelles nasales /ẽ, ỹ, ɑ̃/. La loi de position (cf. II.1.) s'applique systématiquement dans le cas des trois voyelles moyennes, /e, ø, o/. Dans cet extrait, la réalisation mi-ouverte du /O/ dans *chose* [ʃɔz] (l. 20) et la réalisation mi-fermée du /E/ dans *avait* [ave] (l. 1, 2, ...) illustrent cette tendance. Dans certaines variétés du créole réunionnais, la série des voyelles antérieures arrondies [y, ø, œ] est absente, une tendance qui se manifeste aussi en FRR chez certains locuteurs. Dans cet extrait, la réalisation *j'avais la jambe, fracturée cas/ cal fracturée* (l. 38) témoigne de cette tendance. Par ailleurs, le créole réunionnais présente un arrondissement et une montée de la nasale [ã] en [ỹ] (ainsi dans « momon », (= maman)), trait que nous retrouvons dans certaines variétés de FRR, comme dans cet extrait : « *Ensuite, en soixante-dix-neuf* » [ʃsɥit ɔswasɥtdiznɔf] (l. 1).

L'inventaire consonantique du FRR est identique à celui du FR. C'est sur le plan phonétique que l'on trouve quelques particularités, notamment, l'élision du /R/ et son influence sur les voyelles qui le précèdent qui constituent la caractéristique la plus frappante de la prononciation du FRR. Lorsque le /R/ est réalisé, il est prononcé comme une fricative uvulaire comme en FR. Toutefois après voyelle, le /R/ a tendance à être élide et modifie de manière compensatoire la qualité de la voyelle qui le précède : toutes les voyelles suivies par /R/ sont allongées, p. ex. : *piqûre* [piky:ə] (l. 62). Les autres changements de qualité varient en fonction des voyelles : le /a/ est postériorisé ; les voyelles moyennes /e, ø, o/ sont légèrement fermées ; les voyelles antérieures /i, y, e, ø/ sont diphtonguées en syllabe finale, p. ex. : *il part* prononcé [pa:] (l. 23), *colère* [kɔlə:ə] (l. 6) et *venir* [vəni:ə] (l. 10).

Tout comme dans d'autres variétés du français, on atteste dans le FRR des réductions segmentales, mais quasi-systématiques, qui sont employées même dans des discours formels. Il s'agit ici aussi d'une influence du créole qui favorise les syllabes ouvertes et tend à éviter les groupes consonantiques complexes. Ainsi, les suites obstruante + liquide sont fréquemment réalisées de façon réduite : *pour être approuvé*, prononcé [ɛtapʁuve] (l. 9) ; *cette*

lettre-là, réalisé [lɛtla] (l. 22) ; l'hélicoptère est venu me **prendre** dans le fond de la rivière, [pɤãn:] (l. 34-35) ; j'étais au milieu dans la, dans une **chambre** toute seule, [ʃãm:] (l. 60). D'autres groupes consonantiques en interne (parce que [paskə] (l. 33-34)), ou en finale sont ainsi réduits : j'avais la **jambe** fracturée [ʒãm:] (l. 38) ; j'ai fait une **demande**. [dəmãn:] (l. 6, 8, 20-21).

Les exemples *prendre*, *chambre*, *jambe* et *demande* témoignent par ailleurs d'un autre phénomène qui est l'assimilation progressive, systématique en créole réunionnais : lorsque le groupe consonantique est précédé d'une voyelle nasale et que l'obstruante est une occlusive, la nasalisation se propage sur l'occlusive qui est remplacée par la consonne nasale ayant le même point d'articulation ([d] > [n] ; [b] > [m]) (cf. aussi VII.5.).

A l'opposé de ces tendances très courantes, le maintien de consonnes habituellement omises vient fortement mettre en exergue les moments de formalité : C'était **notre** cadeau, prononcé [nɔtɤə] (l. 2) ; je la maintenant **entre** les mains [ãtɤə] (l. 39), ces deux passages étant prononcés fort distinctement et lentement ; j'ai **quelque chose** à vous dire, [kɛlkəʃɔz] (l. 20) ; **parce qu'il est mort avant**, [parsk] (l. 26). Toutefois, dans ces passages très formels, nous attestons tout de même une assimilation de sonorité : *hertzien* [ɛɤdzjɛ] (l. 3), et une réalisation de *puisque* en [piskə] (l. 56).

Notons en conclusion de cet inventaire deux prononciations caractéristiques du FRR qui semblent en perte de vitesse : une légère tendance à l'asibilation est relevée chez certains locuteurs âgés, dont notre locutrice – *tibia* prononcé [tʰibja] (l. 34, 45). La prononciation de *rien* avec diérèse, attestée aussi en créole réunionnais, est ici employée avec une intention stylistique d'insistance : *on n'avait rien* [ɤijɛ] (l. 4). Il semblerait que ces deux particularités soient en régression parmi les jeunes générations.

Quant au schwa, on constate quelques différences par rapport aux règles du FR. Les schwas variables sont réalisés dans la majorité des cas. Il y a donc une forte tendance au maintien des schwas dans la syllabe initiale de polysyllabes, comme dans *j'ai fait des demandes* [dəmãd] (l. 8), et dans les monosyllabes comme dans *Monsieur le maire* [mɤsjø lə me:^{fr}] (l. 13-14). Les schwas finaux ne sont presque jamais réalisés, sauf dans des passages surveillés de la conversation et figurent lorsque le groupe obstruante + liquide n'est pas réduit (cf. plus haut *notre* [nɔtɤə] (l. 2) ; *entre* [ãtɤə] (l. 39)). En FR, la règle générale régissant la chute des schwas (cf II.1) fait tomber un schwa précédé d'une consonne et le maintient lorsqu'il est précédé de deux consonnes.

Le schwa interne est donc normalement prononcé dans des mots comme « département » et « appartement ». Or, en FRR, le schwa est fréquemment élide dans ces expressions. Nous suggérons qu'il y ait, dans ces exemples, une corrélation entre la chute du schwa et la chute du /R/. Le /R/ en FRR a tendance à tomber lorsqu'il est le premier ou le seul élément après la voyelle d'une syllabe fermée. Il est donc susceptible de tomber dans tous les exemples mentionnés ci-dessus : « *département* » [depɑ:təmã] (l. 29). L'élision du /R/ réduit le nombre de consonnes précédant le schwa de deux à une, créant ainsi un contexte où la chute de schwa est possible.

Dans le domaine de la liaison, cet extrait se caractérise par un taux très élevé de réalisations des liaisons variables : en effet, la moitié des liaisons variables y sont produites, alors que le FRR se caractérise plutôt par une faible réalisation de ces liaisons. Nous attestons ainsi la réalisation de la liaison avec tous les mots liaisonnants monosyllabiques invariables : la conjonction *quand* [t]il était (l. 12) ; ou la préposition *dans* [z]une chambre (l. 60). Il est à remarquer que les autres liaisons réalisées concernent exclusivement le présentatif *c'est* et le verbe *être* ; parmi ces formes qui sont surtout de la troisième personne du singulier (une seule forme, remarquable d'ailleurs, est de première personne du singulier), il est à noter qu'autant le présent, monosyllabique, que l'imparfait, plurisyllabique, sont attestés : *c'était* [t]un bon vivant (l. 15), *c'est* [t]une fracture ouverte (l. 46), *c'est* [t]une fracture fermée (l. 49) ; *mon frère est* [t]arrivé (l. 39), *le docteur (...) était* [t]un Allemand (l. 44), *on était* [t]en train de m'opérer (l. 57), *je suis* [z]arrivée (l. 57). Quant aux formes qui ne présentent pas la liaison, ce sont toutes des formes verbales plurisyllabiques, à l'imparfait (à une exception près) : *il fallait*// *avoir* (l. 9) ; *vous pouvez*// *y aller* (l. 19) ; *il me tournait*// *en ridicule* (l. 50) ; *il parlait*// *avec moi* (l. 54) ; *il y avait*// *autour de mon lit* (l. 59) ; *j'étais*// *au milieu* (l. 60). Cette dernière analyse vient souligner les quelques moments de formalité dans ce récit tenu par une dame âgée, ancienne institutrice, consciente du « bon » parler.

Conversation à Ilet à Cordes (Ile de La Réunion)

FR : Ensuite, en soixante-dix-neuf, on n'avait pas de lumière. On a eu la lumière pour Noël soixante-dix-neuf. C'était notre cadeau. Et en quatre-vingt-sept, il y avait pas de déph/ téléphone. Il y avait qu'un seul téléphone hertzien. Parfois, on n'avait pas ces communications, on n'avait rien. Il fallait sortir d'ici pour aller devant l'épicerie, loin là-b/ là-bas au lieu d'ici donc ça a été loin, hein. Parfois, *mi arivé, mi gagné pa*¹, eh bien. Un jour j'ai pris comme un... sorte de, de colère. J'ai fait une demande. On m'a dit : « Non, il y a pas, il y a pas de... ». On m'a cité un tas de trucs, il n'y en avait pas. Mais entretemps j'ai fait des demandes pour une vingtaine de... personnes. Parce que pour être approuvé, il fallait avoir au moins vingt, vingt demandes. Et comme le dimanche, Monsieur le maire, qui... m/me fait qui me fait dire de venir, il y a... à dix heures une réunion d'adjoints. *Ma di*² pas de meilleure occasion de porter ma réponse. Je lui porte la réponse, et lui il dit, et lui, qua/, quand il était, il avait beaucoup de soucis là. Il mettait ses pieds sur le euh... bureau. J'arrive, je dis : « Bonjour, Monsieur le maire. », « Bonjour, Mademoiselle (XX). ». Il parlait comme ça, il me parlait comme ça. Mais c'était un bon vivant, hein. « *Ti koné kom/, pourkwé ma apèl atoué ?*³ ». Mais *mi di*⁴ : « Il faut que vous me dites. ». Comme ça. « Parce que là, je vais... à là, là je vais, à... au sénat là. Mercredi prochain, et il faut, on a besoin d'argent. Et il faut que tous les adjoints me donnent leur aval. » *Mi di* : « Ben si c'est rien que ça même. Si c'est rien que ça même, Monsieur le maire, ben, vous pouvez y aller, hein. » *Mi di* : « Moi aussi, j'ai quelque chose à vous dire. ». « Alors, *ko sé, koi i lé, koi i lé ?*⁵ ». *Di*⁶ : « Voilà, j'ai fait une demande. », et *di* : « J'ai eu la réponse, voilà. ». Il appelle son secrétaire. Et il dit : « Bon allez, fais une copie ce/ de cette lettre-là pour moi, je porte ça, là-bas, au... au sénat et on verra. ». Il part mercredi, le vendred/, il arrive vendredi. Le lundi après, tout de suite on a commencé à fouiller les, les, les trous pour les poteaux. Alors, il fall/, il a

1. j'arrivais, je n'y arrivais pas

2. J'ai dit/je me suis dit

3. Tu sais comm/ pourquoi je t'ai appelé ?

4. je lui dis

5. c'est quoi, qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est ?

6. Je lui dis

fallu faire un petit truc. Mais lui il n'a pas vu malheureusement, le téléphone arriver 25
à... à la, à Ilet à Cordes, parce qu'il est mort, avant.

NR : Comment il est mort, lui ?

FR : Ben, il avait, il est mort à l'hôpital, il avait... Comment s'appelle, il avait, il avait, le diabète. Mais il ne se privait pas, il mangeait n'importe quoi.

EQ : D'autres changements ?

30

FR : Oui, depuis la route, il y a beaucoup de changements. D'abord, il y a toutes les voitures, qui sillonnent. Après, qu'est-ce qu'il y a encore ? Il y a l'hé/, l'hélicoptère aussi. Ben, bien avant, avant la route, il y avait l'hélicoptère, il faut remarquer parce que, quand j'ai eu mon... ma fracture du tibia l'hélicoptère est venu me prendre dans le fond de la rivière.

35

NR : Un tour d'hélicoptère, alors ? **<FR :** Hein ?>. Un petit tour en hélicoptère ?

FR : Ben non, *mi* ⁷, je n'aurais pas fait, pour, à cette façon-là, pour sortir d/. À sept heures, hein. À sept heures le soir, hein. Depuis quatre heures, j'avais la jambe, fracturée cas/, ca/, fracturée. Je la maintenais entre les mains. Et... quand euh... mon frère est arrivé, Ignace. Il arrivait. *Mi di* : « *Ignace cherch amoin de*. ». Il m'avait une serviette bon, ben, 40
moin la roulé la jambe dans la serviette. Ma seré. Mi di : « *Bon, alé cherch amoin deu peti bwa d matchoka dans mon*. ». « *Kèl bwa d matchoka* ? ». *Mi di* : « *Pran un matchoka, aport*. » ⁸. Et là j'ai fait ave/, une attelle avec ça. Une attelle provisoire. Et le docteur qui était dans l'hélicoptère, était un Allemand. Il me dit : « Qu'est-ce que vous avez ? ». « J'ai, j'ai une fracture du tibia. » « Alors est-ce qu'on peut voir ? ». *Mi di* : « Si vous voulez. » 45
Mais *mi di* : « Faites attention, hein. Est-ce que c'est une fracture ouverte ou fermée ? ». Il dit : « Vou/ une fracture ouverte, c'est là où les os transpercent les chairs, et il y a du sang. ». Et il dit, là : « Et je n'aurais pas fait ce que j'ai fait. Mais là, il y a pas de euh sang, c'est une fracture fermée. ». « Qu'est-ce que vous entendez fracture fermée ? ». Il dit : « Ben, les os n'ont pas transpercé la chair. ». Et il me tournait en ridicule, hein. / 50
di amoin ⁹ : « Bon, et qui a fait le, l'attelle ? ». *Mi di* : « C'est moi. ». « Ben, qu'est-ce vous fe/, pourquoi vous avez fait cette attelle comme ça ? ». Je dis : « J'ai fait avec euh... ce que j'avais de, de mieux sur les, sur les lieux. ». « Bon on ne va pas déranger, on ira tout de suite. ». Et puis ben, euh... à chaque instant, il parlait avec moi dans l'hélicoptère. Il avait peur que j'aurais perdu connaissance, mais et j'ai gardé ma connaissance jusqu'au 55
bout, jusqu'au bout, jusqu'au bout. Je ne sais pas comment j'ai fait. Puisque... Arrivée, quand on était en train de... de m'opérer, ce que je sais, je suis arrivée dans la salle d'opération à... neuf heures et demie et le lendemain, à midi, je n'étais pas réveillée. Ben, *moin la tro kontinu* ¹⁰. Trop, trop, trop. Alors, le lendemain, il y avait autour de mon lit. J'étais au milieu dans la, dans une chambre toute seule, autour de mon lit, 60
des infirmières, des internes, des chirurgiens. Alors, on essayait de me réveiller, mais moi, non. À la fin, j'ai perçu qu'on m'a donné une piqûre. J'ai ouvert les yeux. On m'a dit : « C'est pas trop tôt. ». J'entendais mais je ne parlais pas. « C'est pas trop tôt. ».

7. Je

8. Je lui dis : « Ignace cherche-moi deux. » [...] j'ai roulé ma jambe dans la serviette. J'ai serré. Je lui dis : « Bon, va me chercher deux petits bois de mâts de choka [aloès] dans mon. ». « Quel bois de mâts de choka ? » Je lui dis : « Prends un mâts de choka, apporte. »

9. Il me dit

10. j'avais trop continué.